

MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

Janvier 2017



Le bonheur c'est bien dans notre nature.



SOMMAIRE

▶ Le mot du maire	Page 3
▶ Principales décisions du conseil	Page 4
▶ Notre village a du talent	Page 5
▶ Rappel citoyen	Page 6
▶ Notre école	Page 6
▶ Quelques informations	Page 7
▶ éco - quartier	Page 8
▶ Travaux	Page 9
▶ Syndicat des eaux	Page 9
▶ Communautés de communes	Page 10
▶ La vie des associations	Page 11
▶ Etats civils	Page 21
▶ Les pages pratiques	Page 22

Agence Postale : (contact : Bénédicte MAGNAN au 05.55.27.83.77)

Du mardi au vendredi : 9 h 15 à 12 h et le samedi : 9 h à 12 h

Mairie de Montagnac Saint Hippolyte:

(contacts : V.FABRE LAJOINIE ou Bénédicte MAGNAN au 05.55.27.61.42)



Lundi

Fermé

13 h 45 à 17 h 15

Mardi

8 h 30 à 12 h 00

13 h 45 à 17 h 15

Mercredi

8 h 30 à 12 h 00

Fermé

Jeudi

8 h 30 à 12 h 00

13 h 45 à 17 h 15

Vendredi

8 h 30 à 12 h 00

13 h 45 à 17 h 15

Samedi

9 h 00 à 12 h 30

Fermé

E-mail : mairie.montagnac@free.fr

Site : montagnac-saint-hippolyte.fr

Ont participé à ce numéro :

Jean Claude BESSEAU, Françoise CEAUX-ARENO, Nicolas COQUILLAUD, Virginie COUDERT, Viviane FABRE-LAJOINIE, Céline GONCALVES, Bénédicte MAGNAN et Daniel VIGOUROUX.

IMPRESSION :

SAGEC Route de Sarran
19300 EGLETONS

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été imprimé sur du papier recyclé.





Janvier 2017

Le mot du maire



Quand allons-nous voir le bout du tunnel ?

2017 : même réduite, nouvelle baisse des dotations.

Nouveaux périmètres des « interco » avec de nouvelles compétences dont certaines obligatoires et effectuées au 1er janvier 2017.

Beaucoup de travail et de changement en perspective :

- sont concernés : le traitement des déchets, la gestion de l'eau potable, l'assainissement.
- 1er janvier 2017, interdiction de l'usage de produits phytosanitaires pour toutes les collectivités. Sur ce point et dans le cadre de notre agenda 21, nous avons su anticiper en signant la charte Zéro PHYTO avec les organismes qui ont en charge la mise en œuvre de cette action (Ministère de l'environnement et de l'agriculture, Office National de l'Eau, FREDON...). Ceci nous permet de pouvoir prétendre à une subvention bonifiée auprès de l'agence de l'eau pour l'achat de matériel d'entretien de voirie, de désherbage, de broyage de végétaux.
- Le plan VIGIPIRATE est toujours en action et nous vous demandons de rester vigilants ; de signaler tout comportement ou véhicule suspect à la mairie. Il y va de notre sécurité à tous.

Nous sommes à votre écoute et à votre service pour essayer de résoudre les problèmes dont vous souhaiteriez nous faire part. Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2017.

Daniel Vigouroux





Principales décisions du conseil

➔ Séance du 23 septembre 2016

- Composition du futur conseil communautaire suite à l'élargissement du périmètre de la communauté de communes de Ventadour (2 postes pour Montagnac au lieu d'1) ;
- Engagement financier pour une classe de neige (190.20 € par enfant, 26 élèves donc 4945.20 € pour la commune) ;
- Modification du tableau des emplois ;
- Autorisation d'ester en justice.

➔ Séance du 13 octobre 2016

- Demande de subventions à l'agence de l'eau pour l'acquisition de matériels et techniques alternatives (démarche zéro pesticide) ;
- Modification des statuts de la FDEE 19 et adhésion de 47 communes ;
- Modification des statuts de la communauté de communes de Ventadour ;
- Adhésion de la communauté de communes au SIRTOM ;
- Election d'un représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

➔ Séance du 25 novembre 2016

- Présentation par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'inventaire architectural de la commune réalisé en 2013 ;
- Modification du régime de la taxe d'aménagement ;
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'acquisition de matériel tracté ;
- Modification de la demande de subvention à l'agence de l'eau pour l'acquisition de matériels et techniques alternatives ;
- Actualisation des cadres d'emploi de l'Indemnité d'Administration et de Technicité ;
- Approbation du contrat d'assurance statutaire CNP ;
- Renouvellement d'une ligne de trésorerie.

➔ Séance du 15 décembre 2016

- Approbation des tarifs 2017 ;
- Réalisation d'un emprunt.

Toutes les délibérations sont consultables en mairie.



Notre village a du talent ...

"Bernard et ses deux amours"

Dans notre village, nous ne connaissons pas tous les talents cachés de nos Montagnacois !...



Bernard, depuis sa plus tendre enfance, a une grande passion pour les avions.

Déjà petit, avec peu de choses, il fabriquait des modèles, en bois ou en plastique, d'après des plans ou des boîtes de construction.

Au fil du temps et des nouvelles techniques, notre modéliste a acquis un savoir qui lui a permis de construire des maquettes de plus en plus importantes et ingénieuses.

Avec une bande de copains, il a participé à la construction d'un avion grandeur nature qui vole toujours.

Chez les LOBJEOIS, il y a l'atelier, la maison, le terrain d'aviation pas très loin !

Bernard, dans son atelier construit donc d'après un plan, découpe, ponce, entoile, peint, décore, installe la partie électronique et mécanique, et notre avion est prêt à voler au bout de quelques mois.



Il a transmis sa passion à ses enfants et petits enfants, la relève est assurée !

Le transport du matériel est plus problématique et délicat.

Si par hasard vous croisez notre passionné en voiture, vous verrez que Françoise se fait "toute petite", l'aile de l'avion au dessus de la tête !

Et les voilà partis pour une nouvelle aventure !

Les meetings n'attendent pas !

Les expositions non plus.

Même en vacances, très loin de chez nous, il trouve toujours des lieux pour assouvir sa passion.

Les années passent, le virus est toujours présent.

Souhaitons à Bernard qu'il le soit encore longtemps.

Vous l'avez compris, chez les LOBJEOIS,
il y a pour Bernard, Françoise et les avions.

Un grand merci à Françoise et Bernard pour leur participation.





Rappel citoyen

Le garde champêtre s'épuise. Il a l'impression de parler avec de jeunes enfants qui n'écoutent rien.

Le temps des avertissements va se terminer pour passer à celui de la répression par la force publique. À bon entendeur !!!

- Poubelles non rentrées après le passage des camions
- Dépose des encombrants et des déchets verts sur le bord des pistes et chemins ruraux
- Conteneurs à ordures remplis et débordants le lendemain du passage
- Promenade de son chien sur les pelouses et espaces verts, squares, aires de jeux pour les enfants
- Dépôts de mégots à terre, même en présence de cendriers
- Toute belle chose disparaît, les vilaines fleurissent.



Celui qui n'a pas l'esprit citoyen dans son cœur ne le trouvera pas au pied d'un arbre.

Notre école

Après 2 années de travaux, la rénovation et mise aux normes de l'accessibilité des salles de classe sont enfin terminées. Elles permettent d'accueillir les enfants dans des lieux plus confortables. A la rentrée des vacances de Toussaint, les parents d'élèves et la population ont été conviés à une visite des salles de classe et de l'agrandissement du réfectoire, qui va recevoir un habillage pour rester dans le ton du bâtiment existant.



Il restera donc la rénovation de l'ancien logement qui sera mis au service de l'école.



Quelques informations

Repas des aînés :

La municipalité offre tous les deux ans ,au printemps, aux personnes âgées de plus de 65 ans de la commune, un repas. Il s'agit d'un moment convivial et festif apprécié de tous.

Normalement, il aurait dû avoir lieu en mai ou juin 2017.

L'année prochaine étant une année riche au niveau électoral (présidentielle en avril et mai, législative en juin) nous avons décidé de le reporter à l'automne, la date sera communiquée dans le prochain bulletin.

Centre d'accueil et de loisirs :

Un point sur les travaux de l'accueil de loisirs auquel il conviendra de trouver un nom d'ici la fin du mois de janvier. Une urne est mise à la disposition de la population , à la mairie, pour recevoir les propositions.



Les travaux de terrassement, VRD et maçonnerie se sont normalement déroulés durant le printemps et l'été avec une avance d'un mois sur le planning prévisionnel.

Un différent entre le charpentier et le maître d'œuvre au sujet d'une poutre supportant l'auvent a généré un retard de plus d'un mois et demi.

Après une intervention des élus communautaires auprès des entreprises concernées, du maître d'œuvre et du bureau d'études, le cours des travaux a repris normalement en respectant le plan et le cahier des charges initial.

Aujourd'hui la couverture est terminée de même que la plâtrerie. La plomberie, et l'électricité sont en cours.

La date de réception du bâtiment, fin avril, sera aussi conforme au calendrier avec une mise en service prévue le 10 juillet 2017.

Nous vous rappelons qu'une boîte à idée est mise à votre disposition à la mairie pour trouver un nom à ce nouvel établissement.

Achat de matériel :

En début d'année 2017, vont être achetés (dans la démarche zéro pesticide) une balayeuse, un broyeur et un taille haies pour un coût total de 12267.60 € H.T soit 14675.02 € T.T.C.

Financés à hauteur de 70 % par l'agence de l'eau (8587.32 €), le Conseil Départemental a pris à sa charge 10 % de 10580 € (1085 €) et reste à la charge de la commune, 2622.28 €.



Janvier 2017

Pays d'art et d'histoire :



Labellisé en 2011, le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour s'attache à mettre en valeur le patrimoine dans toute sa diversité, qu'il soit bâti, naturel, immatériel ou archéologique. Les 46 communes qui constituent son territoire partagent une histoire et une identité communes, celle de la vicomté de Ventadour.

Le Pays d'art et d'histoire mène des actions de sensibilisation et de médiation au patrimoine à destination des habitants comme des visiteurs de passage. Le jeune public, en particulier en temps scolaire, constitue une cible privilégiée des actions mises en place : des ateliers sont proposés en temps scolaire, en collaboration avec les enseignants. Les animateurs interviennent également en temps périscolaire et extrascolaire afin de

permettre aux enfants de découvrir le patrimoine en s'amusant. En 2016, un peu plus de 1800 enfants ont été concernés par ces ateliers.

Durant l'été et les vacances scolaires, les animateurs réalisent des visites guidées, des randonnées, des conférences et des animations familiales (chasses au trésor, cluedo...) sur l'ensemble du territoire. Cet été, plus d'une trentaine de personnes, parents et enfants, ont participé à une balade nature le long du Doustre. Découvertes de la nature et des moulins étaient au programme à travers différents jeux. L'animation s'est terminée par une dégustation à l'aveugle des produits de la forêt !

Nous vous donnons rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles découvertes !

Contact :

Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour

6, place de l'église 19250 Meymac / 05.87.31.00.57 /

pah_contact@yahoo.fr

www.pahcorrezeventadour.com

Suivez nous sur facebook : PahHautesTerresCorreziennesetVentadour



Eco-quartier

Quelques demandes de renseignements plus un projet non abouti.

Nous sommes en attente du bon vouloir des services publics pour la construction de 3 logements sociaux aux normes d'accessibilité avec POLYGONE.



Janvier 2017

Syndicat des eaux

La station de reminéralisation d'El Bos fonctionne depuis début novembre, la réception définitive doit se faire le 15 décembre.

Les travaux du réseau d'eau potable rue des Puits et rue de la Chèze vont démarrer sous peu, l'ordre de service a été donné.



Travaux

Après mise en demeure par la Police de l'eau, effacement de la digue de l'étang de l'Argassou (section d'Escouadisse).

Maîtrise d'ouvrage : commune

Maître d'œuvre : CPIE de la Corrèze

Budget : section d'Escouadisse

Montant des travaux : 15 003,96 €

Subvention : 9 622 €

Sont à l'étude :

- Travaux réseau pluvial rue du Dignou
- Travaux de réalisation d'une aire de covoiturage RN 89
- Travaux « opération sécurité » au droit de l'accueil de loisirs
- Travaux d'évacuation des eaux de toiture à l'école
- Travaux de mise aux normes assainissement autonome logements ancienne école St Hippolyte
- Travaux de rénovation des salles de bain au rez-de-chaussée de ces mêmes logements
- Etude et état des lieux du foncier communal par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement pour la mise en place du futur PLU Intercommunal.



Communauté de communes



Communauté de Communes de
Ventadour

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

En réponse aux exigences réglementaires, la Communauté de Communes de Ventadour a créé en 2005 un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

En tant que propriétaire d'un immeuble, en projet ou existant, non raccordé à un réseau d'assainissement collectif et générant des eaux usées domestiques ou assimilées, vous êtes donc usager du SPANC.

LES MISSIONS

Mission de contrôle.

Elles s'exercent dans deux cas de figure sur :

- Les installations nouvelles : Contrôle de vérification de la conception en amont et contrôle de bonne exécution des installations réalisées en aval,
- Les installations existantes : réalisation d'un diagnostic de l'existant ou de bon fonctionnement et d'entretien des installations tous les 10 ans au plus, avec établissement, si nécessaire, d'une liste de travaux à effectuer.

Mission d'information et de conseil.

Le SPANC a aussi un rôle d'information et de conseil des usagers et des professionnels (état de la réglementation, entretien, démarches administratives...).

SON FONCTIONNEMENT

- Le technicien SPANC de la Communauté de Communes, Olivier GAUDY, est votre interlocuteur privilégié. Il répond à toutes vos questions et interrogations.
- Le financement des charges du SPANC donne lieu au paiement d'une redevance annuelle de 13€ pour l'ensemble des usagers du SPANC du territoire. Cette redevance unique permet d'accéder à l'ensemble des services du SPANC (diagnostic, contrôles de bon fonctionnement, de conception et de réalisation) sans facturation supplémentaire.

NOUVEAUTE

En complémentarité de ses compétences obligatoires la Communauté de Communes propose aux usagers qui le souhaitent un service « entretien » de leur dispositif d'assainissement non collectif.

Fonctionnement:

- L'utilisateur souhaitant recourir au service doit transmettre au SPANC par courriel ou par courrier un bon de commande dûment rempli et signé (la Communauté de communes ainsi que les mairies tiennent à disposition des bons de commande)
- Dès réception d'un minimum de trois bons de commande, la Communauté de Communes transmet à l'entreprise le groupement d'intervention.
- L'entreprise prend alors contact avec l'utilisateur pour planifier le jour et la date de l'intervention.
- Le jour de l'intervention, l'utilisateur ou son représentant est obligatoirement présent. L'entreprise réalise la prestation demandée, finit de remplir le bon de commande et établit une facture détaillée à l'utilisateur accompagnée d'un bordereau de suivi. L'utilisateur paie la facture à l'entreprise.
- L'entreprise transmet au SPANC les Bordereaux de suivi et les bons de commande.

Important :

- Le bon de commande rempli par vos soins n'a pas valeur de facture, le montant de votre vidange sera établi sur place au moment de la prestation par l'entreprise.
- Vous devez prévenir au minimum 48 heures à l'avance l'entreprise si vous ne pouvez pas être présent au rendez-vous.
- Si la localisation des ouvrages à vidanger ne peut être déterminée, s'ils ne peuvent être rendus accessibles ou en cas d'absence de la personne responsable, un déplacement sans intervention vous sera facturé.
- La vidange d'une installation n'est pas une garantie de bon fonctionnement, il peut exister d'autres sources de dysfonctionnement.
- Les tarifs indiqués dans la grille tarifaire ne sont valables que dans le cadre du présent service.
- **Le présent service porte uniquement pour des demandes d'interventions programmées et ne concerne pas les vidanges urgentes (fosse bouchée, plus aucun écoulement, etc.).**



Pour tout renseignement, s'adresser au Technicien du SPANC Olivier Gaudy – Carrefour de l'Épinette – 19550 LAPLEAU

Tél : 05 55 27 69 26 – Fax : 05 55 27 61 67 – courriel : spanc@cc-ventadour.fr – Internet : www.cc-ventadour.fr



La vie des associations

Association des anciens combattants :

CEREMONIES

Comme chaque année, participation à toutes les cérémonies commémoratives au monument aux morts de St Hippolyte

Le 11 Novembre : cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. le MAIRE, du Président, des Elus, des anciens combattants, des pompiers et des représentants de la population.

- Remise de gerbe

- M. Auguste BOYER, notre Vice Président s'est chargé de la lecture du message de l'UFAC avant l'allocution du 1er Adjoint Jean-Claude BESSEAU.



DISTINCTION

Cette cérémonie a été l'occasion de remettre à Daniel MOREAU le DIPLOME D'HONNEUR de Porte Drapeau de l'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, en reconnaissance de ses 10 Années de Fidélité à la fonction de Porte Drapeau. L'INSIGNE lui avait été remise en juin lors du Congrès Départemental à Cublac. Nous tenons à lui adresser nos vives félicitations.

- Après le Vin d'Honneur et, comme il avait été décidé lors de notre dernière Assemblée Générale, nous nous sommes tous retrouvés en compagnie de nos épouses et amis au Restaurant "le bleu des Iles". L'accueil et le repas ont été très appréciés par les 25 convives.



Janvier 2017

ACTIVITES

- Participation du Président à tous les comités Directeurs.
- Le 18 Novembre : concours de Belote qui a été un franc succès avec la participation de 38 équipes qui se sont affrontées DANS LA BONNE HUMEUR. Félicitations aux heureux gagnants : Roger VERGNE et Joëlle.



Les organisateurs remercient les nombreux participants qui sont tous repartis avec un lot.

Le modeste bénéfice permettra de financer les cadeaux de fin d'année qui sont remis aux Anciens Combattants ou proches, qui ne peuvent plus participer à ces réunions conviviales.

- Notre Assemblée Générale se tiendra le Jeudi 19 Janvier 2017 à 10h30 à la salle du Foyer
- Notre LOTO est prévu cette année le Dimanche 19 Mars 2017, l'Après Midi.
- LE LIEU DU REPAS du 8 MAI sera fixé lors de notre AG en janvier. Réfléchissez y...

COLIS DE NOEL

- Comme chaque Année et, à la satisfaction générale, les colis de Noel seront confectionnés par l'épicerie locale "LE PANIER MALIN".

REGRETS

Notre section a été particulièrement touchée cette année. Ce fut toujours avec beaucoup de tristesse que nous avons accompagné à leur dernière demeure :

- LEA TOURNEIX, notre fidèle et aimable adhérente
- ANDRÉ ROBERT, qui s'est battu de nombreuses années
- ADELIN ROBERT l'épouse de ROGER, qui s'est battue avec beaucoup de courage contre cette terrible maladie.
- Et, dernièrement, ce fut la triste nouvelle d'apprendre que RENEE VEDRENNE, l'épouse de notre camarade CLAUDE nous quittait si brutalement.

A toutes les familles, qu'il me soit permis et, au nom de notre Association, de leur adresser nos très sincères et attristées condoléances.

ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE

Comme le prévoit nos statuts, il n'y aura pas de congrès cette année mais une A G dont le choix de la section organisatrice sera fixé par le comité directeur du 03 décembre 2016.

MEILLEURS VOEUX pour cette NOUVELLE ANNEE 2017

Le Président Robert PEUCH



Janvier 2017

Club Lou Benou :

La sortie de printemps fut une sortie "envoutante et magique"

En effet c'est vers le " Grain de Folie" que le groupe a prit la route pour un spectacle cabaret.

C'est en fin de matinée que nous sommes arrivés au cabaret où, dès l'entrée, nous avons été transportés dans un autre univers.

Après un cocktail coloré, tout le monde était prêt pour découvrir le spectacle.

Durant le repas c'est 1 H30 d'animation, chanteurs, magiciens, transformatrices et humoristes qui se succèdent...

Ensuite, place aux danseuses qui enchaînent les danses, parées de plumes qui nous transportent dans un monde magique et coloré.

C'est avec des étoiles plein les yeux (surtout les messieurs) que nous avons repris la route de Montaignac, tous ravis de cette agréable journée.



La sortie d'automne nous a conduit vers la Creuse

Départ de Montaignac à 7 Heures.

Nous avons fait une halte pour prendre un petit déjeuner qui fût bien apprécié, vu l'heure matinale du départ.

Ensuite direction Crozant.



Là, nous avons embarqué pour une promenade commentée des Gorges de la Creuse. La vedette nous fera découvrir d'un point de vue original les nombreux sites qui émaillent les 24 Kms du parcours de la rivière.

Depuis le restaurant du lac jusqu'au barrage d'Eguzon en passant par les ruines de Crozant, les Rochers des Fileuses, le confluent de la Sedele, le Moulin de Pillemongin et le lac de Chambon.

Après toutes ces découvertes, un repas au restaurant du Lac nous attendait.

Puis départ pour Bénévent l'Abbaye. Place pour le Scénovision.

Des images, des décors, des personnages nous racontent à la manière des veillées d'antan, une histoire qui nous plonge dans le passé palpable par les mots et le sens.

Avant de repartir, dégustation de liqueur, la Bénéventine, avec le célèbre gâteau aux noisettes, le Creusois.

Départ pour Montaignac vers 18 H, la tête remplie de souvenirs.

Amicale des sapeurs pompiers :

Le dimanche 11 décembre le père Noël est descendu à la caserne pour le plus grand plaisir des enfants.



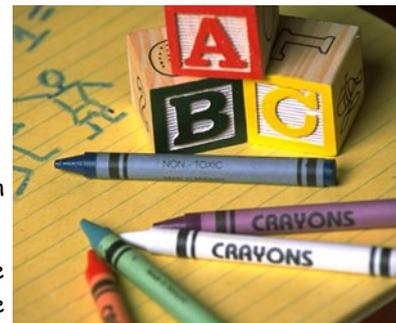


Janvier 2017

Association des Parents d'élèves :

Au regard du nombre important d'élèves dans notre école, soit 69 élèves au total en ce début d'année scolaire 2016/2017, la mairie a dû adapter ses locaux.

Aussi, les classes de maternelle et la salle de la garderie ont bénéficié d'un coup de neuf. En effet, les moquettes au mur ont enfin disparu. Nous remercions la mairie pour tous les travaux d'aménagement réalisés, malgré les difficultés d'organisation rencontrées jusqu'à la Toussaint.



D'autre part, comme chaque année, l'APE a procédé au renouvellement de son bureau lors de son assemblée générale. Voici sa composition :

Mme BENAZECH Gaëlle, présidente

Mme COQUILLAUD Isabelle, secrétaire

Mme LUQUOT HUMBEY Fanny, secrétaire adjointe

Mme KLEIN Laurie, trésorière

Mme POURTEYROUX Myriam, trésorière adjointe en charge de la cantine





Janvier 2017

Voici un petit bilan de nos manifestations organisées en ce début d'année scolaire :

Halloween : Environ 80 personnes ont participé à notre soirée Halloween qui s'est déroulée pendant les vacances de Toussaint. Après avoir défilé dans le bourg, les enfants, accompagnés des parents, se sont régalés avec un bon repas préparé par le bleu des îles ainsi qu'avec toutes les friandises récoltées. Ainsi, nous remercions tous les montagnacois qui ont joué le jeu et nous ont ouvert leur porte.

Loto : A ce jour, le loto est la manifestation qui permet de récolter le plus important bénéfice pour notre association. C'est pourquoi, nous ne manquons pas de remercier chaque année tous les participants ainsi que tous les commerçants, entrepreneurs, collectivités territoriales et bénévoles, sans qui, cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu.

Calendrier : Face au vif succès de notre calendrier 2016, l'APE renouvelle l'opération cette année et propose à la vente un calendrier 2017 cartonné sous le format L.32 x H.45 cm avec 4 photos des élèves de notre école. Ces calendriers, avec éphéméride indiquant les jours fériés et vacances scolaires, sont toujours à la vente...

Manifestations à venir :

Le Noël de l'école : la venue du père Noël dans notre école est un événement toujours très attendu par les enfants. Quels cadeaux va-t-il apporter cette année ?

Bourse aux vêtements : Ne manquez pas notre bourse aux vêtements qui aura lieu le dimanche 21 mai 2017. Nous récupérons des vêtements et chaussures tout au long de l'année. C'est pourquoi, quand vous videz vos placards pensez à l'école.

Journée de l'environnement : l'APE récupérera à votre domicile, comme les 2 dernières années, et après inscriptions auprès de la mairie ou de l'APE, la ferraille dont vous souhaitez vous débarrasser (électroménagers, vélos, charrues, voitures, ferrailles...). Nous vous informerons ultérieurement de la date retenue.

Nouveauté : nous vous proposerons lors du 1er semestre 2017 un repas animé. En espérant partager ce moment convivial avec le plus grand nombre d'entre vous !!

Enfin, il est rappelé que tous les fonds récoltés lors de ces manifestations participent aux financements de matériels scolaires et jeux, de sorties pédagogiques et sportives, des activités extra-scolaires ainsi que les voyages de fin d'année.

Toutefois, pour cette année scolaire, l'APE doit redoubler d'effort afin de pouvoir participer au côté de la mairie et des parents d'élèves, au financement d'une partie du voyage scolaire réservé aux enfants du cycle 3 qui bénéficieront, cet hiver, d'un séjour d'une semaine au ski à Chamonix.

Pour tous renseignements au sujet de nos manifestations, n'hésitez pas à contacter l'APE au 06.18.94.00.82.

L'APE vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau de l'APE.



Janvier 2017

Foyer Rural :

Le 3 septembre, le foyer a tenu son assemblée générale et a renouvelé son bureau :

Présidents : Patrick Blanchard - Daniel Marliangeas

Vices Présidents : Jean Paul Ledunois- Alain Luquot - Philippe Pinchon

Secrétaire : Sabine Pugno Dumas

Secrétaires adjoints : Patrick Chanteloube - Laurent Pugno

Trésorière : Chantal Chanteloube

Trésorière adjointe : Hélène Luquot

Chargée de mission : Laure Chabrière

Le foyer propose des activités variées et est ouvert à tous.

Le tarif de la carte d'adhérent reste inchangé : moyennant 15 euros on peut pratiquer le tennis de table, la marche, faire partie de l'atelier théâtre, occitan grâce aux intervenants bénévoles.

Pour l'anglais, la gym ou le yoga, un supplément est demandé pour rémunérer les intervenants.

Par ailleurs, d'autres occasions de rencontres ne manquent pas, à commencer par le partage de la galette des Rois le samedi 14 janvier à 18h et le traditionnel pique-nique à l'étang de Gros en juin avant la coupure de l'été. Au cours de cette journée diverses animations sont proposées ; il s'agit juste de partager un moment convivial auquel tout le monde est invité.

Mais d'ici là, une sortie raquette à neige est aussi envisagée au cours de l'hiver (en fonction des conditions d'enneigement) et d'ores et déjà une soirée musicale est programmée pour le 13 mai avec la présence de Frédéric Bobin (guitariste, auteur compositeur interprète né en 1978, Frédéric Bobin a déjà à son actif 2 albums : « Le premier homme et Singapour ») A découvrir sur fredericbobin.com et sur Youtube.

Aux beaux jours, nous pensons aussi renouveler une sortie randonnée à la journée dans le Cantal ou le Puy de Dôme ; comme celles qui avaient eu lieu en 2015 du côté du Puy Mary et en 2016 à la Banne d'Ordanche (photos) .





Janvier 2017

Des manifestations inter associations sont également toujours des temps forts de la vie du village : téléthon, feu de la St Jean ...

Enfin pour pour la 41ème année, l'activité théâtre poursuit son travail. Les répétitions débiteront dès les premiers jours de janvier, pour déboucher sur les habituelles représentations prévues cette année les 25, 26 mars et 1er avril 2017.

Venez nombreux nous rejoindre au foyer pour participer aux activités ou proposer éventuellement un atelier et dans tous les cas pour le plaisir de la rencontre.

Détente et bonne humeur sont assurées !

L'équipe du foyer !

PS : Des plaquettes sont disponibles dans les commerces et en mairie pour les détails des activités et des contacts. Vous pouvez nous retrouver sur facebook.

(<https://www.facebook.com/Foyer-rural-de-Montaignac-Saint-Hippolyte-407954579326857/>)

Ainsi, maintenir, retrouver votre forme, c'est possible à Montaignac en pratiquant la gym d'entretien avec Jean Pierre, animateur de profession sport, chaque lundi à 18h. Pensez y !

Une vingtaine de personnes se retrouvent tous les 15 jours pour parler, parfois chanter avec Jeanine dans notre belle langue limousine, alors « Chabatz d'entrar ».

Les pongistes testent leurs réflexes en autonomie tous les mardis à partir de 18h30. Sport et détente assurés.

Le deuxième dimanche de chaque mois, Martine et Jocelyne nous font découvrir les chemins de Montaignac et des environs. Pour récupérer, un goûter vous attend à l'arrivée. Et vous, si vous veniez aussi voir nos magnifiques paysages ?

Deux fois par mois, le jeudi à 19 H, Dee vous entraîne à la conversation anglaise même pour débutants ; Yes you can !!

Les séances de yoga, assurées par Valérie, connaissent un franc succès. D'ailleurs, désormais deux créneaux horaires ont du être mis en place, un le mercredi à 17 H, l'autre le jeudi à 17 H 15, pour répondre à la demande. Il s'agit de prendre le temps de se poser, de lâcher prise, de se relaxer dans une atmosphère très sereine. Il est toujours temps de venir découvrir cette pratique (1^{ère} séance gratuite).



ACTIVITES 2016/2017 DU FOYER RURAL

Contact : 06 09 88 35 96 ou 06 81 40 25 61

LUNDI 20 h 15 GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Responsable : Martine FAUGERAS 05.55.27.65.28



MARDI 18 h 30 -20 h PING PONG

Responsable : Viviane FABRE-LAJOINIE 06.79.05.38.45



MERCREDI 17 h YOGA

Responsable : Fanny MARLIANGEAS 05.55.93.16.67



MERCREDI 20 h 30 (une semaine sur deux) OCCITAN

Responsables : Annie et Bernard TOURNEIX 05.55.27.64.90



JEUDI 17 h 15 YOGA

Responsable : Fanny MARLIANGEAS 05.55.93.16.67



JEUDI 19 h (une semaine sur deux) ANGLAIS

Responsable : Viviane Fabre-Lajoinie 06.79.05.38.45



DIMANCHE 14 h (2^{ème} dimanche du mois) MARCHE

Responsables : Martine FAUGERAS 05.55.27.65.28 Jocelyne BOILEAU 06.76.14.29.19



THEATRE Contact : jeanpaul.ledunois@sfr.fr

Représentations les 25, 26 Mars et 1 Avril 2017



Janvier 2017

ALM Football Club :



Classement de l'équipe au 01/12/2016

N°	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	LONZAC	35	10	8	1	1	35	8	27
2	MONTAGNAC	33	10	7	2	1	17	6	11
3	VIGNOLS VOUTEZAC	31	10	6	3	1	17	8	9
4	ST MARTIAL DE GIMEL	28	9	6	1	2	26	6	20
5	TURCS D'USSEL	20	10	4	2	4	13	16	-3
6	TREIGNAC	20	10	3	1	6	11	17	-6
7	SEILHAC	18	10	2	2	6	16	31	-15
8	VITRAC CORREZE	17	10	2	1	7	5	25	-20
9	SORNAC	16	9	2	1	6	12	15	-3
10	ST ANGEL	15	10	1	2	7	15	35	-20





Janvier 2017

REMISE POLOS ALM AU «BLEU DES ILES»



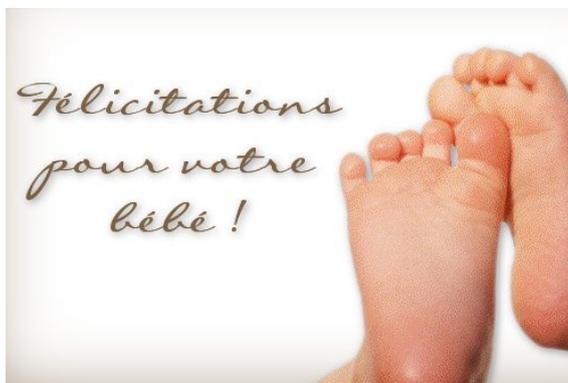
Plus de quatre-vingt personnes étaient réunies samedi 5 novembre à Montagnac pour déguster la choucroute.

Dans une ambiance très conviviale, les petits comme les grands ont pu partager ce moment de convivialité. L'ALM remercie toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette soirée.





Etats civils



Naissances :

- 20.05.2016 : Tom RATHONIE
26.05.2016 : Sliman DAROUECHE
21.08.2016 : Tom TAILLANT
22.08.2016 : Gaspard RATHONIE
13.09.2016 : Brice EMEREAU.

Félicitations aux parents

Mariages :

- 16.07.2016 : Nicolas KERMABON et Mélodie MAGNE



Ils nous ont quittés :

- 01.04.2016 : Antonio GONCALVES
29.04.2016 : Jean-Louis COUTURAS
07.07.2016 : Adeline CHATTÉ épouse ROBERT
06.08.2016 : André ROBERT
07.08.2016 : Marie Léa POUMEYROL veuve TOURNEIX
20.08.2016 : Raymonde BOURDARIAS veuve METTAS
15.11.2016 : COUDERT Renée épouse VEDRENNE
13.12.2016 : POMMIER Marie veuve BOURRIER.

Ont été inhumés sur la commune :

- 05.01.2016 : Jacqueline TAFFARELLO
21.07.2016 : Guy CALVEZ
08.08.2016 : Éric de BRAQUILANGES
08.08.2016 : Raymonde MADELMONT veuve DESCOMBE
13.08.2016 : Robert FARGE.

Nouveaux habitants :

Bienvenue à ceux qui sont venus étoffer notre population au cours de l'année 2016.



Les pages pratiques

Les urgences et numéros utiles :

05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
05.87.49.58.91	KINE maison médicale
05.55.93.37.55	LABORATOIRES ASSOCIES
05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
05.55.93.05.38	VETERINAIRES
15	S.A.M.U
17	GENDARMERIE
18	POMPIERS
112	URGENCE (Europe)
115	SECOURS SANS ABRIS
119	ENFANCE MALTRAITEE
05.56.96.40.80	CENTRE ANTI-POISON
08.10.33.30.19	DEPANAGE EDF
08.10.43.30.15	DEPANAGE GDF
39 39	ALLO SERVICE PUBLIC
08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE

La boulangerie est ouverte de 8 h 00 à 12 h 30 du mardi au dimanche.

Au panier malin :

L'épicerie « au panier malin », est ouverte le lundi de 8 h 00 à 12 h 30, du mardi au samedi de 7 h 15 à 12 h 30 et de 16 h 00 à 19 h 00. Le dimanche, de 8 h 00 à 12 h 30 et de 17 h 00 à 19 h 00.



Acquisition de la licence tabac.

Pharmacies de gardes :



Il n'existe plus de planning de garde.

En cas de besoin, veuillez composer le numéro de la pharmacie Valade au 05.55.93.10.44. qui vous indiquera la pharmacie de garde.

Les gardes débutent le samedi à 19 h 00 et se terminent le samedi suivant à 14 h 00.

Vous pouvez également aller sur le site :

www.3237.fr ou composer le 32.37.

Transport à la demande pour Egletons :

Réservation au 05.55.17.91.19—Ligne Z 22

- ◆ Tarif : 2 € le trajet
- ◆ Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
 - Mardi : arrivée 9 h 00 - départ 11 h 30
 - Mercredi : arrivée 14 h 30 - départ 17 h
 - Vendredi : arrivée 9 h 00 - départ 11 h 30



Janvier 2017

Ramassage des ordures ménagères:

Attention, en 2017 les ordures ménagères seront ramassées le jeudi matin.

Les sacs jaunes (distribués en Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le jeudi matin, aux dates suivantes, pour le 1er semestre 2016 :

- ◆ 05 et 19 janvier
- ◆ 02 et 16 février
- ◆ 02, 16 et 30 mars
- ◆ 13 et 27 avril
- ◆ 11 et 25 mai
- ◆ 08 et 22 juin
- ◆ 06 et 20 juillet.



Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastiques et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

Des containers à papier et à verre sont à votre disposition :

- ◆ Verre : place de la Chapelle, place de la Mairie et à Saint Hippolyte;
- ◆ Papier : place de la Mairie.

Tournées de collecte des encombrants en porte à porte:

Sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte. Soit le 1er vendredi de chaque mois : 03/02 , 07/04 , 05/05 , 02/06 et 07/07.

Horaires déchetterie de Rosiers d'Egletons :

Du lundi au samedi

De 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

05.55.93.35.01.

Colonne textile :

Un conteneur vient compléter le point propre situé derrière la salle des fêtes. Il a pour objet de collecter uniquement :

- Tous les vêtements homme, femme, enfant et les accessoires de mode,
- Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couverture, nappes, rideaux...),
- Les chaussures, la maroquinerie et les peluches.



Sont exclus de la collecte :

- Tous les articles non textiles,
- Les matelas, sommiers, moquettes, toiles cirées,
- Les chutes de textiles en provenance des ateliers de confection,





Janvier 2017

OCCUPATION SALLES DU FOYER 2016 - 2017

Lundi 20 H 15 : Gym - Jeudi après-midi (tous les 15 j) : aînés petite salle
Mardi de 18 H 30 à 20 H : tennis de table - Jeudi 19 H : anglais
Mercredi 20 H 30 : occitan (tous les 15 j) - Mercredi 17 H 00 à 18 H 30 et jeudi 17 H 15 à 18 H 30 : yoga
2ème samedi du mois : cuisine - 2ème dimanche du mois : marche

Jeudi 05 janvier 2017 : Lou Benou : galette
Dimanche 08 : Vœux municipalité
Samedi 14 : Foyer : galette
Jeudi 19 : Anciens combattants : AG
Samedi 21 : Pompiers : Sainte Barbe

Vendredi 04 février 2017 : Comité des fêtes : loto
Samedi 11 : APE : repas
Samedi 18 : ALM : loto

Vendredi 10 mars 2017 : Réunion inter-associations : Feu de St Jean
Dimanche 12 : Lou Benou : repas
Samedi 18 : Anciens combattants : loto
Samedi 25 et 26 mars : Foyer : théâtre

Samedi 1er avril 2017 : Foyer : Théâtre
Vendredi 14 : APE : Pâques
Samedi 15 : ALM : repas
Lundi 17 : Lou Benou : thé-dansant
Dimanche 23 : Elections présidentielles
Samedi 29 : Pompiers : loto

Dimanche 07 mai 2017 : Elections présidentielles
Lundi 08 : Anciens combattants
Samedi 13 : Foyer : concert Frédéric BOBIN
Samedi 20 au 21 mai : APE : Bourse aux vêtements

Dimanche 11 juin 2017 : Elections législatives
Dimanche 18 : Elections législatives
Vendredi 23 ou 30 : APE : fête de l'école
Samedi 24 : Feu de St Jean

Vendredi 29 juillet au lundi 31 : Comité des fêtes : fête votive ou
Vendredi 05 août au lundi 07 : Comité des fêtes : fête votive